



Saint-Nom-la-Bretèche

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021 À 19H00

L'an deux mille vingt et un,

Le trente novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Muriel DEGAVRE, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Véronique LOZEVIS, Clotilde FRETE (arrivée à 19h26), Christelle BARDEILLE, Romain LESAGE-GIACOMINI, Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Jérôme FENAILLON, Eric FROMMWEILER, Stéphanie NOGUES,

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Florent BORON à Gilles STUDNIA
Christine CAILLAT à Karine DUBOIS
Sylvie SORMAIL à Muriel DEGAVRE
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS
Vanessa BRINKMEYER-MARTINET à Isabelle TRAPPIER
Thomas BATIGNE à Gilles STUDNIA

Absent :

Pascale COURMONT
Sophie LAFEUILLADE

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance. **Secrétaire de séance :** Gérard PARFAIT

A) Décisions du Maire par délégation du conseil municipal :

- 2021-31 - Tarif stage DJEMBE
- 2021-32 - Soleus contrôle des équipements
- 2021-33 - Convention SPS - Multi-accueil Petit Prince
- 2021-34 - Bureau de contrôle technique - Multi-accueil Petit Prince
- 2021-35 - Formation ANDEV
- 2021-36 - Formation exploitation des équipements
- 2021-37 - Formation opération électrique
- 2021-38 - Contrat progiciel CIRIL
- 2021-39 - Mandat de gestion GIMCOVERMEILLE
- 2021-40 - Spectacle Pinocchio
- 2021-41 - Formation SST



B) Délibérations :

N°2021-11/51 : Décision Modificative n°3 au Budget principal et affectation du résultat du SIDECOM

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DÉCIDE d'affecter les résultats de dissolution du SIDECOM comme suit :

- Fonctionnement Compte R/002 **1.070,32 €**
- Investissement Compte R/001 **58,06 €**

N°2021-11/52 : Avances sur investissement pour l'exercice 2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022, selon l'affectation ci-dessous :

Budget communal

Affectation des crédits	Budget 2021	Ouverture de crédits 2022
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202 100,00 €	50 000,00 €
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	994 350,00 €	200 000,00 €
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	488 700,00 €	120 000,00 €
CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT 603	130 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL	1 815 150,00 €	400 000,00 €

Budget assainissement

Affectation des crédits	BP 2021	Ouverture de crédits 2022
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 800,00 €	100 000,00 €
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000,00 €	0,00 €
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 461,92 €	0,00 €
TOTAL	411 261,92 €	100 000,00 €

N°2021-11/53 : Attribution des subventions aux associations troisième partie

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DÉCIDE d'attribuer pour l'année 2021, une subvention de 500 euros à l'association sportive de Feucherolles.

N°2021-11/54 : Fixation des loyers des places de stationnement du parking souterrain Av. des Platanes à compter du 1^{er} février 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

FIXE le loyer mensuel à 50€ par place louée, et le loyer annuel à 540€ par place louée, montants indexés et révisés selon l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater éventuellement une agence immobilière pour effectuer la location de ces biens,

N°2021-11/55 : Reconduction dérogation organisation du temps scolaire à 4 jours

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le maintien de l'organisation du temps scolaire à 4 jours dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune à compter de la rentrée scolaire 2021.

N°2021-11/56 : Avenants N°1 et N°2 au marché de prestation intellectuelle relatif à l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement et zonage eaux usées, et à l'élaboration d'un Schéma Directeur de Gestion des eaux pluviales et zonage eaux pluviales

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'avenant N°1 administratif, tel qu'annexé au présent acte, avec

- lot 1 : SDA et zonage Eaux Usées : **DCI ENVIRONNEMENT**
- lot 2 : SDGEP et zonage Eaux Pluviales : **IRH INGENIEUR CONSEIL**

APPROUVE l'avenant N° 2 techniques, tel qu'annexé au présent acte, avec l'entreprise

- lot 2 : SDGEP et zonage Eaux Pluviales : **IRH INGENIEUR CONSEIL**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés avec les entreprises et toutes les pièces relatives à ce dossier.

N°2021-11/57 : CCGM : Approbation du rapport de la CLECT, modifié le 22 septembre 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le rapport modifié de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Gally-Mauldre réunie le 22 septembre 2021, et annexé au présent acte.

PREND ACTE que l'attribution de compensation 2021 définitive est de 218 818 €, soit l'attribution de compensation provisoire établie à 402 831 € moins la contribution au SDIS 2020 de 184 012,80 €.

N°2021-11/58 : Rapport d'activités – SIVOM de Saint-Germain-en-Laye

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2020 du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM).

N°2021-11/59 : SEY – Rapport d'activités 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2020 du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY).

N°2021-11/60 : SIAEP - Rapport d'activités 2020

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2020 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Feucherolles (SIAEP).

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche,
le 1^{er} décembre 2021,

affiché le 02 décembre 2021

Le Maire,
Vice-président de la Communauté
de Communes Gally-Mauldre,
Gilles STUDNIA

